

SECRET
ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS
DOUANIERS ET LE COMMERCE

No. 006
SECRET/233/Add.3
17 décembre 1981

Original: anglais

NEGOCIATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII:5

Liste XVIII - Afrique du Sud

Addendum

La Mission permanente de l'Afrique du Sud a fait parvenir au secrétariat la communication suivante en date du 7 décembre 1981.

La délégation de l'Afrique du Sud et la délégation de la Norvège ont terminé leurs négociations au titre de l'article XXVIII en vue de la modification ou du retrait de concessions reprises dans la Liste XVIII. Les résultats de ces négociations sont indiqués dans le rapport ci-joint.

Signé pour la délégation de
l'Afrique du Sud

Signé pour la délégation de
la Norvège

18 novembre 1981

./.

Résultats des négociations engagées au titre de l'article XXVIII
en vue de la modification ou du retrait de concessions
reprises dans la Liste de l'Afrique du Sud et
négociées primitivement avec la Norvège

CHANGEMENTS APPORTES A LA LISTE XVIII - AFRIQUE DU SUD

A. Concession à retirer

Position tarifaire	Désignation des marchandises	Taux de droit consolidé dans la liste actuelle
ex 39.03	Cellulose régénérée; nitrates, acétates et autres esters de la cellulose, éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose, plastifiés ou non (celloïdine et collodions, celluloid, etc.); fibre vulcanisée: Pellicules transparentes de cellulose régénérée (adhésives)	Exempt